

République Rwandaise
Ministère de l'éducation

100
1/2

Correspondance

201611971



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Réf. N° :
Annexe :
Objet :

Monsieur Nicodème RUHASHYANKIKO,
Président de la Commission des Affaires Educationnelles du M.D.R. PARMEHUTU
c/o Université Nationale du Rwanda
B.P.117 BUTARE.-

Monsieur le Président de la Commission,

Il y a bien longtemps que la Commission des Affaires Educationnelles ne s'est plus réunie pour débattre des divers problèmes pour lesquels elle a été instituée.

Je pense donc que vous devriez nous convoquer de façon à nous permettre de faire ne fût-ce que le point de la situation depuis notre dernière rencontre. Il y aurait lieu aussi, me semble-t-il, de procéder à l'examen du projet de rapport sur l'Education au Rwanda qui a été transmis à chacun des Membres de la Commission par ma lettre du 30 Juillet 1970 restée à ce jour sans suite.

Veillez croire en mon cordial bonjour.

Juvénal RENZAHU,
Secrétaire de la Commission.-

Copie pour information à
-Mlle/Mr. le Membre (tous) de la
Commission des Affaires Educationnelles
du M.D.R. PARMEHUTU.-